CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E30758** **VALABLE JUSQU'AU** **08/12/2026**

ÉDITÉ LE 27/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2004

Raison sociale : VEC AMENAGEMENTS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/09/2007

Capital : 100 000

1 RUE DU RONDEAU
36000 CHATEAUROUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHATEAUROUX 2004B00098

Siret : 452 995 103 00028

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 6105804

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 511834Y1247000 / 001 297017/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 511834Y1247000 / 001 297017/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 12/08/2025

Téléphone : 02 54 08 07 41 **Fax :** 02 54 08 09 47

Portable :

Responsabilité légale :
GUIGNARD LAURENT PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : vec@vecsas.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 880 797 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4211	Fourniture et pose de cloisons démontables, amovibles ou mobiles		24/09/2025
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante)		24/09/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.